



**PRÉFÈTE
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

BILAN 2022 DE LA DÉLINQUANCE DANS L'AIN



PRÉFÈTE DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La sécurité des aindinoises et des aindinois demeure invariablement, pour l'État dans le département, un objectif qui mobilise l'ensemble des forces de sécurité intérieure.

En 2022, année marquée par la sortie de l'épidémie de COVID19, la délinquance connaît un effet rebond, à l'image des grandes tendances régionale et nationale. Si le nombre de faits constatés au travers des grands indicateurs de la délinquance est en augmentation, il reste dans certains cas, notamment les atteintes aux biens, encore inférieurs à la période d'avant COVID.

Les chiffres mettent par ailleurs en évidence le niveau de mobilisation des différents services qui oeuvrent au quotidien sur les aspects tant préventifs que coercitifs des différents types de délinquance.

En parallèle, l'engagement permanent des services de police et de gendarmerie a permis d'améliorer significativement les taux d'élucidation des faits de violences et d'augmenter le nombre d'infractions relevées notamment sur les stupéfiants.

LE MOT DE LA PRÉFÈTE



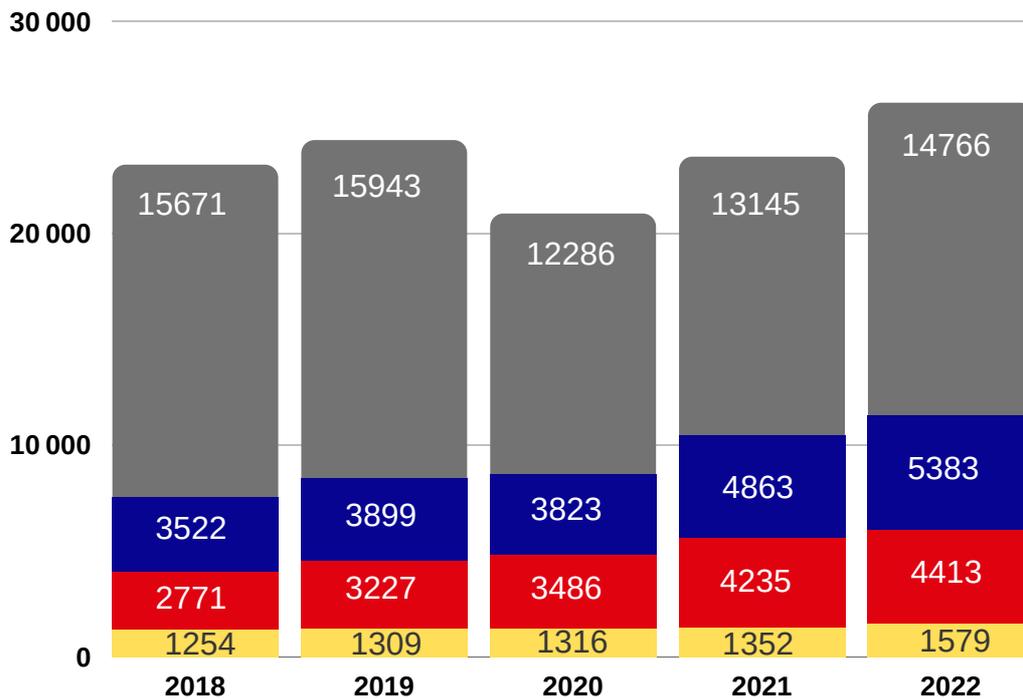
Pour cette nouvelle année, je sais pouvoir compter sur l'indéfectible engagement des femmes et des hommes en uniforme qui, chaque jour, veillent sur notre sécurité.

A partir de 2023, en plus des efforts coordonnés des services de l'État, de l'Autorité judiciaire, des collectivités territoriales et des associations, 15 milliards d'euros seront en outre investis d'ici 2027, en application de la loi du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, dont le recrutement de 8 500 gendarmes et policiers et la création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie afin de renforcer les zones rurales et périurbaines.

J'invite aussi à la responsabilité individuelle et collective de chaque citoyen ; car à domicile, dans la rue ou sur la route, la sécurité de chacun est véritablement l'affaire de tous.

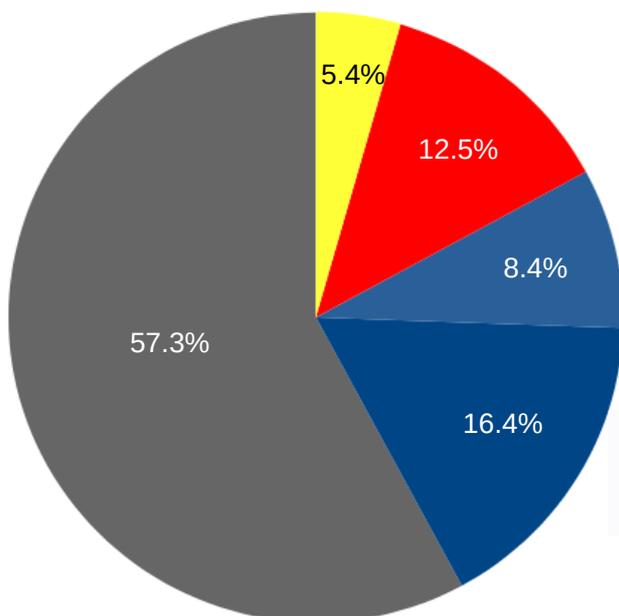


La délinquance dans l'Ain



Faits enregistrés par les forces de sécurité en 2022

- Atteintes aux biens
- Atteintes aux personnes
- Escroqueries et infractions économiques et financières
- Stupéfiants



Part des faits enregistrés par les forces de sécurité en 2022

- Atteintes aux biens
- Atteintes aux personnes
 - dont VIF
- Escroqueries et infractions économiques et financières
- Stupéfiants

Performance des forces de sécurité intérieure

Si la plupart des indicateurs liés à la sécurité connaissent une hausse en 2022, certains sont à relativiser, notamment du fait de **l'activité des services** qui a révélé un plus grand nombre d'infractions. La performance des services est en effet à souligner, avec une hausse de l'activité et une progression de l'élucidation. Les taux d'infractions et de faits constatés à **l'initiative des forces de sécurité** sont en hausse, ce taux a augmenté de 7.9% en ce qui concerne les délits routiers et de 21.8% pour les usages de stupéfiants, par rapport à 2021. En 2022, le **taux d'élucidation** a augmenté de 0.1% pour les faits de violences physiques avec intention de vol et de 1.9% pour les faits de violences sexuelles. Pour les vols à mains armées le taux d'élucidation a augmenté de 7.2% par rapport à 2021. Concernant la grande criminalité, le taux d'élucidation a augmenté de 7.9% par rapport à 2021.

Les forces de sécurité sont également très présentes sur la voie publique. En effet, la police et la gendarmerie ont respectivement 34.06% et 36.21% de taux d'occupation de la voie publique. La police et la gendarmerie mènent, de façon régulière, des opérations dans les quartiers ainsi que des actions dans les gares, pôles de transports multimodaux et marchés.

Atteintes aux biens

Les atteintes aux biens représentent plus de la moitié des faits de délinquance dans l'Ain. Elles connaissent une hausse de 12,3% par rapport à 2021 mais restent encore en deçà des années 2018 et 2019 (- 7 % / 2019)

Cambriolages

- En hausse de 16,8% comparativement à 2021
- 24,4% par rapport à 2019
- 70% des auteurs de cambriolage sont des hommes majeurs.

Vols de / dans / sur les véhicules à moteur

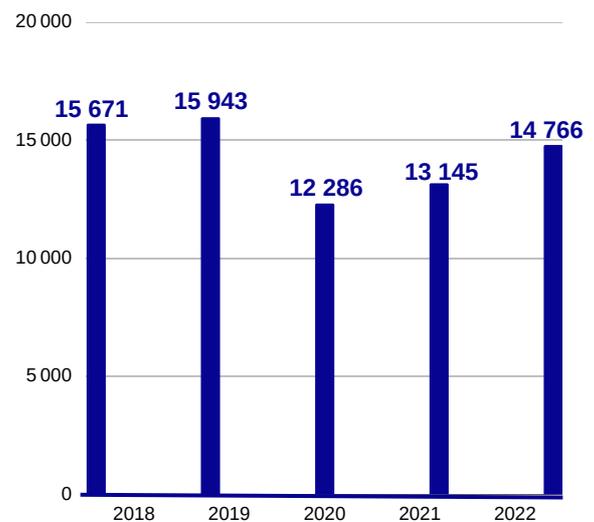
- +20,2% de vols de véhicules comparativement à 2021
- 0,4% par rapport à 2019

Vols avec violences

- +39,6% par rapport à 2021 sans arme à feu
- 18% par rapport à 2019 sans arme à feu
- 13,3% par rapport à 2021 avec arme à feu
- 26,2% par rapport à 2019 avec arme à feu

Dégradations

- +13,5% par rapport à 2021
- 10,5% par rapport à 2019
- Concernent majoritairement des biens privés



Évolution du nombre d'atteintes aux biens depuis 2017

Atteintes aux personnes

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique poursuivent l'augmentation constatée en 2020 et 2021.

Violences physiques

- +34,7% comparativement à 2021

Violences physiques ayant pour but l'atteinte aux biens

- +10,7% comparativement à 2021

Violences sexuelles

- +6,1% comparativement à 2021

Violences Intrafamiliales

- 2 165 faits de VIF en 2022
- 4 victimes de VIF et 6 interventions VIF par jour
- 46 référents VIF sur le territoire aindinois chargés d'aider les victimes, de sensibiliser et de former leurs collègues sur cette problématique
- 90% des gendarmes sensibilisés à la prise en charge de victimes et au décèlement de VIF
- 5 intervenants sociaux en gendarmerie ou en police permettant d'écouter et d'orienter les victimes de VIF vers les bons interlocuteurs
- Priorisation du traitement judiciaire pour les VIF. Délais moyens de 43 jours en 2022 contre 90 jours 2020
- Des prises de plaintes possibles dans les hopitaux

Actions de prévention

Prévention



Des crédits de l'État sont mobilisés pour initier ou accompagner des actions de prévention, portées par des collectivités ou par des opérateurs pour le compte de l'État. Ces actions s'inscrivent dans les stratégies nationales et départementales, notamment en direction **des jeunes et de la parentalité**, des **personnes vulnérables**, des victimes particulièrement, et pour **favoriser la citoyenneté** et **renforcer la sécurisation** des lieux et des personnels exposés.

En 2022, l'État a mis en place des contrats de sécurité dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain". Le but de ces partenariats est de redynamiser la participation citoyenne et d'approfondir les liens avec l'éducation nationale.

546 000€
versés au total en 2022

7 polices municipales
et le SDIS aidés pour
leurs équipements

209 caméras de vidéo-
protection financées pour
près de **122 000€**

Opération abandon d'armes



L'opération d'abandon d'arme simplifiée à l'État a eu lieu du 25 novembre au 2 décembre 2022. En permettant la récupération de très nombreuses armes par les forces de sécurité, cette action participe à la prévention des violences intrafamiliales, des accidents domestiques et des vols d'armes. Les détenteurs non déclarés d'armes trouvées ou acquises par héritage pouvaient se rendre dans des sites spécialement ouverts en plusieurs endroits du département pour soit s'en dessaisir auprès de l'État, soit les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA), sans encourir de poursuite judiciaire ou administrative.

Dans l'Ain :

1689
armes récoltées

53 823
munitions
récoltées

168
comptes SIA
créés lors de cette
opération spéciale

Actions de répression

Lutte contre les rodéos urbains

La lutte contre les rodéos est une priorité des services du ministère de l'intérieur. Dans l'Ain, les forces de sécurité sont en permanence mobilisées pour lutter contre ce fléau. En 2022 :

593
opérations anti
rodéos

21
personnes
interpellées

20
véhicules saisis

350
verbalisations



Lutte contre l'immigration irrégulière

La pression migratoire s'est accentuée en 2022, entraînant des flux conséquents de personnes voulant entrer illégalement sur le territoire national.

+ de 360 000
personnes contrôlées dans l'Ain,
notamment à la frontière avec la Suisse

1 691
refus d'entrée sur le
territoire français

Stupéfiants



Création d'une unité cynophile le 9 mai 2022 à la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP):

- 58 assistances aux unités
- 32 découvertes de stupéfiants

La lutte contre la consommation et les trafics de stupéfiants est un enjeu majeur pour les forces de sécurité intérieure.

En 2022 :

64
points de deal
démentelés

1 851
infractions
relevées

498 kg

de produits saisis dont 462 kg de résine et herbe de cannabis et 36kg de cocaïne, héroïne et autres drogues dures

861
amandes
forfaitaires
délictuelles dressées

+41%
de trafics
démentelés

Contrôle des marchandises



La douane est présente quotidiennement à la frontière suisse et sur tout le département. Elle effectue, en plus de contrôles des flux terrestres, des contrôles des flux aériens et ferroviaires.

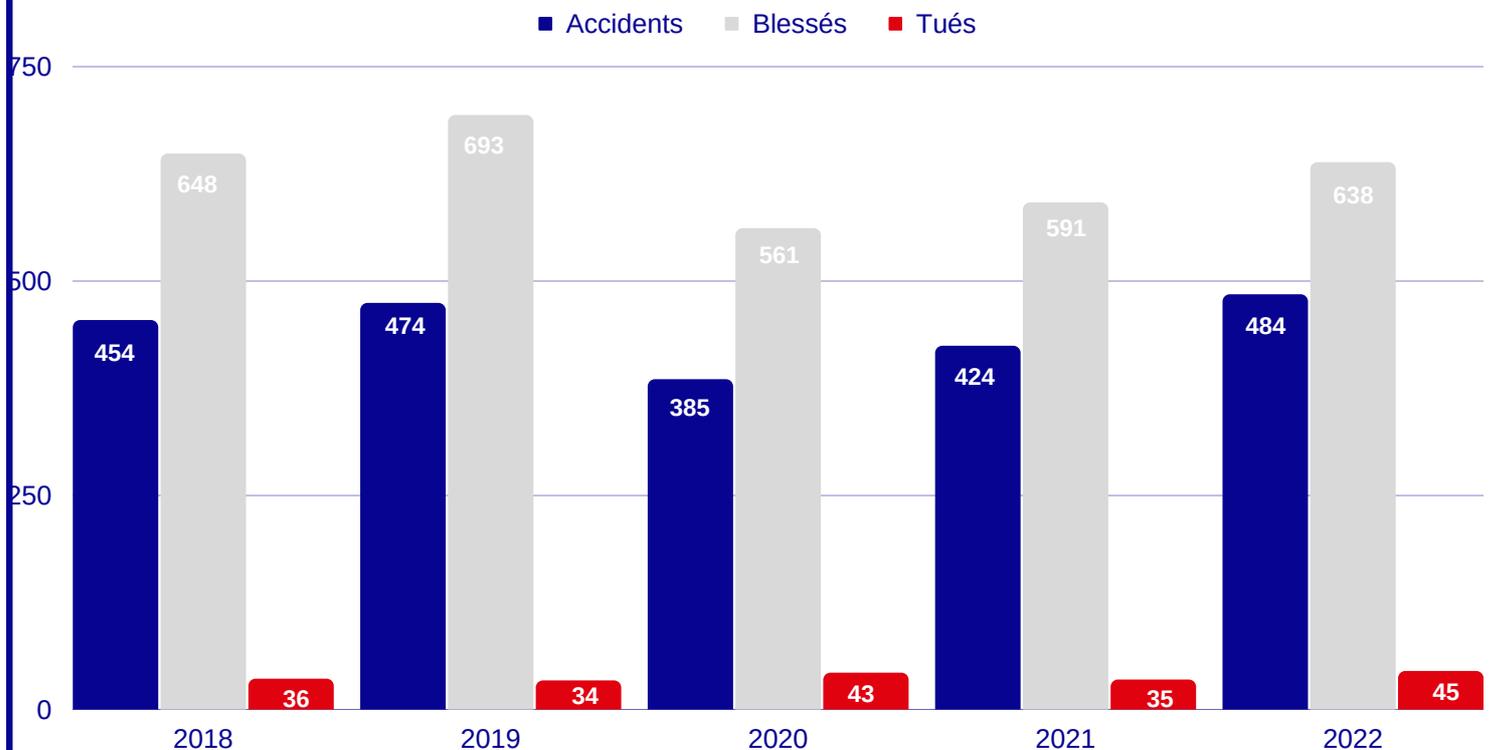
2 959
saisies d'objets de
contrefaçon (+41% par
rapport à 2021)

+110%
saisies de tabacs et
cigarettes

Bilan de la sécurité routière

Le département de l'Ain se caractérise par une mortalité routière encore trop importante.

L'année 2022 enregistre plus d'accidents, de tués et de blessés qu'en 2021. Le nombre de blessés reste inférieur à 2018 et 2019 avec 638 blessés en 2022 contre 693 en 2019 et 648 en 2018.



Typologie des accidents

-  28% des accidents impliquent au moins 1 conducteur sous l'emprise de **psychotropes** (alcool et/ou stupéfiants)
-  29% des accidents sont liés à l'**inattention**
-  31% des accidents sont liés à la **circulation** (priorité, contresens, dépassement..)
-  37% des accidents corporels sont liés à des **vitesse excessives**

Prévention et sensibilisation

Pour l'année 2022 une quarantaine d'actions de sensibilisation ont été menées dans l'Ain sur plusieurs thématiques :



Les deux-roues motorisés



Les jeunes



L'alcool et les stupéfiants



Les seniors

Et aussi :

distracteurs, ceinture de sécurité, vigilance, passage à niveau...

Quelques actions de prévention en 2022 :



- « Graines de citoyens » le 21 mai à Etrez : un village de prévention a été organisé par le Conseil municipal d'enfants de Bresse Vallons et le centre de première intervention d'Etrez.

- Sensibilisation des usagers de la route à l'occasion des premiers départs en vacances d'été sur l'aire de Teyssonge le samedi 9 juillet 2022.

- Animation autour du simulateur de renversement lors de la tenue du Prox'raid Aventure le 10 septembre (pilotage par la police nationale et le club sportif Bourg Sud).

- Campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires pour les classes de 6^e organisée par le Conseil régional et le Conseil départemental entre octobre et fin novembre.



Répression



Radars



Installation systématique en zones accidentogènes avec vitesse en cause.

A ce jour dans l'Ain

27

radars fixes

dont 25 radars tourelle

14

itinéraires sécurisés

dont 7 par des radars



519

annulations de permis de conduire en 2022 contre 460 en 2021

2 506

suspensions du permis de conduire en 2022 contre 2950 suspensions en 2021



65

immobilisations administratives et mises en fourrières depuis la mise en œuvre du dispositif (le 15/12/22), dont près de 15% pour des véhicules étrangers



**PRÉFÈTE
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de la communication interministérielle
Cabinet de la préfète**

**45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex**

04 74 32 30 00

